

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE :

Institut de recherche pluridisciplinaire en arts,
lettres et langues (IRPALL)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 20/05/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

voir "points particuliers à
mentionner" page 9

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées présentées dans ce document sont extraites des fichiers déposés par la tutelle dépositaire au nom de la structure fédérative.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération : Institut de recherche pluridisciplinaire en arts, lettres et langues

Acronyme de la fédération : IRPALL

Label et N° actuels : FED 4098

ID RNSR :

Type de demande : Renouvellement à l'identique

**Nom du directeur
(2019-2020) :** M. Michel LEHMANN

**Nom du porteur de projet
(2021-2025) :** M. Michel LEHMANN

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Makis (Gérassimos) SOLOMOS, Université Paris Lumières (représentant du CNU)

Experte : M^{me} Maryse STAIBER, Université de Strasbourg

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Philippe LALITE

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M^{me} Marie-Christine JAILLET, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GEOGRAPHIQUE DES CHERCHEURS

L'Institut IRPALL est une structure fédérative, elle soutient des programmes de recherche qui ne pourraient pas être développés dans les unités de recherche dont font partie les membres qui les portent du fait de leur caractère pluridisciplinaire.

Son origine remonte à la fin des années 1990, mais l'Institut est devenu officiellement structure fédérative depuis 2007. Son établissement de tutelle, l'université de Toulouse Jean Jaurès (UT2J), lui a confié le rôle d'une fédération de recherche dans le périmètre prioritaire des Arts, Lettres et Langues.

Plusieurs programmes ont été développés sur une durée longue, d'autres, après y avoir été portés en son sein, ont continué à se développer dans des unités de recherche.

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le directeur de l'Institut est M. Michel LEHMANN ; il le sera également pour le prochain contrat quinquennal.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS6 Mondes anciens et contemporains

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Lettres, Langues, Arts.

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le directeur (MCF HDR), M. Michel LEHMANN.

La secrétaire générale, M^{me} Christine CALVET.

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

L'IRPALL travaille sur des thématiques et des objets spécifiques dans un va-et-vient constant entre théorisation, recherche méthodologique et expérimentation. Il constitue un lieu de recherches pluridisciplinaires à même de développer des recherches qui ne peuvent pas l'être dans les unités de recherche. Bénéficiant d'une expérience importante, l'Institut offre des opportunités aux multiples croisements des arts, des lettres et des langues. La qualité scientifique ressort non seulement de la production, mais aussi des réflexions méthodologiques, notamment épistémologiques. Ainsi, l'IRPALL peut fournir des apports conceptuels aux chercheur-e-s participant à l'activité scientifique de cette structure fédérative et consolider l'assise conceptuelle des réalisations. Ses diverses actions (journées d'études, publications, ateliers, séminaires, conventions avec des établissements culturels...) lui assurent une visibilité.

L'IRPALL fournit un cadre précieux pour la pluridisciplinarité qu'il est difficile d'envisager dans les unités de recherche. Parmi les points forts, le comité souligne la pluralité et la qualité des recherches menées, la pérennité des programmes et l'interaction avec les institutions culturelles. Il reste cependant à développer davantage la diversification des lieux de publication, notamment à l'international. Le comité conseille également d'organiser dans le futur contrat quelques colloques internationaux importants assurant une plus grande visibilité. La réorganisation de la gouvernance introduisant un fort élément de verticalité et le futur projet laissant apparaître une structure relativement lâche, le risque est que l'Institut devienne davantage force d'accompagnement plutôt que force de proposition, tendant ainsi à réduire son rôle proprement scientifique. Après avoir développé sur plusieurs années des programmes s'inscrivant dans la continuité des approches relativement traditionnelles, l'IRPALL pourrait prendre davantage de risques et se lancer dans des thématiques émergentes.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

